



20
25/26



ÉCOLES DE MUSIQUE

| PAYS DU COQUELICOT

École de musique communautaire

Zèbres d'Albert / Bray-sur-Somme / Acheux-en-Amiénois
03 22 74 01 10 / ecoledemusique@paysducoquelicot.com

École de musique associative d'Hérissart

Rue des écoles
06 80 84 73 32 / gilleslavallard@sfr.fr

École de cornemuse

Zèbre d'Albert
Frédéric Pelletier / 07 86 70 47 99

Toutes
les infos
ICI



École de musique communautaire

Trois sites vous accueillent :

- le Zèbre de Bray-sur-Somme > allée des petits pas
- le Zèbre d'Albert > 7 avenue de la République
- le Zèbre d'Acheux-en-Amiénois > 36 rue de Léalvillers

L'école de musique communautaire propose :

- de l'**éveil musical** >3 à 6 ans scolarisés à Albert, > 5-6 ans à Bray-sur-Somme et Acheux-en-Amiénois,
- de la **formation musicale**,
- des **pratiques collectives** pour s'épanouir et enrichir le parcours musical (ensemble vocal lyrique, chorale d'enfants, classe d'orchestre, ensemble à cordes, ensemble de percussions et atelier musiques actuelles),
- des **cours d'instruments** : percussions, piano, orgue, violon, violoncelle, contrebasse à cordes, guitare acoustique, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, chant lyrique; musiques actuelles amplifiées: chant, guitare électrique, basse, claviers et batterie,
- des **ateliers Parents-Enfants / Jardin musical**, sensibilisation à la musique pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans avant scolarisation. Séances proposées dans les 3 Zèbres,
- une **classe adaptée Handimusique**, séances musicales individuelles pour les personnes en situation de handicap à partir de 7 ans avec matériel adapté et professeur spécialisé.

Inscriptions pour tous les sites :

- du mardi 2 au vendredi 5 septembre 2025 de 14h30 à 18h30 au Zèbre d'Albert,
- le samedi 6 septembre 2025 de 9h30 à 12h au Zèbre de Bray-sur-Somme et d'Acheux-en-Amiénois

Pour les modalités d'inscriptions, les professeurs et les tarifs, consultez le site paysducoquelicot.com ou scannez le QRCode.

École de musique associative d'Hérissart

L'école de musique d'Hérissart, conventionnée avec la Communauté de communes, propose :

- l'**éveil musical** pour les 5 ans et pour les 6 ans,
- des **cours de solfège**,
- des **cours d'instruments** (percussions, saxophone, clarinette, piano, flûte traversière, cuivre et formation musicale)

Inscriptions les 3, 6 et 10 septembre de 9h à 12h30, à l'école de musique (rue des écoles à Hérissart).

Réunion parents/professeurs le vendredi 12 septembre à 19h à la salle de répétition de l'harmonie d'Hérissart.

Pour les modalités d'inscriptions et les tarifs, voir le site paysducoquelicot.com ou scannez le QRCode.

École de cornemuse

L'école de Cornemuse du Pays du Coquelicot propose des cours au Zèbre d'Albert, le samedi de 9h30 à 12h30, à partir de 15 ans.



NOUVEAUTÉS

Musiques actuelles amplifiées : classe de batterie et claviers.

À SAVOIR

Si votre enfant présente des troubles des apprentissages ou du comportement, des aménagements peuvent lui être proposés. N'hésitez pas à nous en parler.